## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

**Portant le No Municipal 920 rue St-Louis.**

Avec un lot faisant face à la rue Dauphine, traversant dans le même à l'arrière.

Voir le plan à la Bourse.

Ensemble avec les machines, etc., y attachées d'une manière permanente à ladite propriété et immobilière par destination,

Maintenant occupée par la Southern Laundry Co., Ltd.

**August H. Ritter vs Robert J. Maloney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,849 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Dauphine et Conti, ayant en mesure américaine, trente-sept pieds de face à la rue St-Louis, ou plus ou moins là dessus sur cent quarante deux pieds de profondeur, mesure française, le même lot s'ouvrant à un angle droit à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes, mesure américaine et delà ayant une largeur de soixante pieds, mesure française à la ligne du fond.

2° Aussi un terrain vacant situé dans les mêmes District et îlet, mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le tout d'après un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 11 octobre 1906, annexé à un acte de vente passé pardevant Wm F. Brewer, notaire, le 22 novembre 1906, par lequel le défendeur a acheté ladite propriété.

ET D'APRES LEDIT PLAN [un devis certifié duquel a été par moi annexé au writ dans l'affaire ci-dessus LESDITES PROPRIETES MESURENT COMME SUIT

La propriété premièrement décrite à une distance de cent vingt neuf pieds une ligne de l'encoignure des rues Dauphine et St-Louis mesurant trente-sept pieds trois lignes de face à la rue St-Louis sur une profondeur sur le coté de la rue Dauphine de cent cinquante-et-un pieds, cinq pouces, et une première profondeur sur le coté de la rue Bourgogne de cent vingt sept pieds huit pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant à la rue Bourgogne, de vingt six pieds onze pouces, de là une autre profondeur de vingt trois pieds, huit pouces quatre lignes à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes ou il touche la ligne de profondeur à la rue Dauphine.

La propriété deuxièmement décrite à une distance de quatre-vingt-onze pieds sept pouces deux lignes de l'encoignure des rues St Louis et Dauphine, mesurant trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes à la rue Dauphine sur une profondeur de chaque côté de cent vingt-neuf pieds une ligne à la ligne du fond, lequel mesurant trente-et-un pieds sept pouces deux lignes, ladite ligne du fond étant sur la ligne de profondeur de la première propriété sur le côté de la rue Dauphine.

Aussi, ensemble avec toutes les machines, etc., d'une manière permanente y attachées à ladite propriété et considérées immobilières par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Caffery, Quintero, Gidière, Brumby, avocats pour le demandeur.
26 jan—26 27—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.**

Rue Wagner (anciennement Washington) dans l'îlet borné par l'avenue Webster, et les rues Diane (ci-devant Decatur) et De Armas.

F. D. Charbonnet, Jr., vs Mme Charles Hicks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 197 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner, anciennement Washington, Decatur, maintenant Diana et De Armas, conformément à une subdivision dudit îlet par Charles Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 6 mai 1898 annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 novembre 1898 ledit terrain est désigné par le No sept dudit carré et mesure trente-deux pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Wagner sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds trois pouces sur la ligne du côté du terrain No 8, et cent vingt-quatre pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No six

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.**

Portant le No municipal 2119 avenue Esplanade, entre les rues Galvez et Miro.

Provident Building and Loan Association vs Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Galvez et Miro, désignés par les Nos Un et Deux dans le carré No 1042. Ledit terrain No Un mesure trente-six pieds de façade à la rue Esplanade sur quinze pieds, six pouces sur la ligne inférieure, par une profondeur sur la ligne oblique la plus proche de la rue Miro de quatre-vingt six pieds, sept pouces, et de quatre-vingt cinq pieds, sept pouces et six lignes sur la ligne divisant ledit terrain du terrain No Deux; et le terrain No Deux a trente pieds de façade rue Esplanade sur une profondeur de cent un pieds et sept pouces entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de Pilié et Denouilly, ingénieurs civils, daté le 3 mars 1866 Les améliorations sur ladite propriété portent le numéro municipal 2119 de la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 1er jour de février 1912, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuf mars 1912, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion et bail de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du Lac au West End, désigné comme lot No 8, ledit lot No 8 mesure 100 pieds de face à l'avenue Lake sur une profondeur s'étendant jusqu'au Lac et formant le coin de l'avenue Lake et la rue Mercier.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, Lne., 1er février 1912.
Approuvé:
FRED G. GRACE,
Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.
6 fév—6 15 23—mars 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.**

Portant le No Municipal 1025 rue Eliza, (Ilet borné par les Avenues Atlantic et Pacific et la rue Evelina.

Morris Michaelis vs Charles P. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,141 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant quatre-vingt-treize pieds huit pouces à la rue Eliza, commençant à une distance de trente pieds du coin de l'Avenue Atlantic, dans l'îlet borné par ces rues et Evelina et l'Avenue Pacific, ledits lots s'étendant à une distance de quatre-vingt-treize pieds huit pouces vers l'Avenue Pacific et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-six pieds six pouces ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite portion de terre est contiguë au lot A et est faite des lots 1, 2, 3 et 4, qui restent après la formation du lot A ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriétés de valeur améliorées des Sixième et Premier Districts.**

Industrial Homestead Association vs Pelican Metal and Roofing Company Inc., B. V. Redmond, Receiver.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 99,231—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mars 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 154, borné par la rue Upperline (ou Ave Washington), les rue Melpomène, Sud Salcedo (ou Van Buren), Terpsichore [ou Eve] et Sud Gayoso (ou Quatrième) d'après un devis dressé par Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 3 février 1911, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, le 14 mars 1911, lequel îlet de terre mesure deux cent quatre-vingt dix pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Terpsichore, deux cent vingt trois pieds neuf lignes de face à la rue Sud Salcedo (ou Van Buren), cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, de là deux cent vingt quatre pieds un pouce et quatre lignes à la rue Upperline ou avenue Washington, et quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Sud Gayoso [ou Quatrième], et

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 51, borné par l'Avenue Howard (autrefois Delord, Sud Diamond (autrefois Sud Market), Sud Peters (autrefois Nouvelle Levée) et Tchoupitoulas, un desdits lots est désigné par le No Trois, commençant à une distance de deux cent quatre pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Tchoupitoulas, et mesurant vingt et un pieds, sept pouces de face à l'Avenue Howard La même longueur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante huit pieds cinq pouces d'après un devis de E. Pilié, voyer, daté du 20 juillet 190,9 annexé à l'acte ci-dessus mentionné, passé pardevant ledit notaire Dreyfous, le 14 mars 1911, et l'autre lot est désigné par le No 33 sur le rôle d'assessement, et mesurant vingt et un pieds sept pouces de face à l'avenue Howard sur une profondeur de cinquante-huit pieds et un pouce entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du shérif de la propriété connue comme l'Ile Demourelle,**

(Anciennement Ile D'Hémécourt).

Dufour-Bertrand Feed Co vs Sylvain Dedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre faisant partie des terres désignées par les lettres C et D, sur un plan dressé par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires réalduaires de Alexander Milne, pardevant Achille Oblapella notaire, ladite portion de terre étant comprise sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 2me jour de juin 1859 et laquelle est annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, en cette ville, le 7me jour de septembre 1859 étant vendu par Milne Asylum pour Orphelinat de filles sans ressources audit Jules Alion D'Hémécourt de ladite portion de terre on les lettres O et P et le Bayou St-Jean. La terre étant maintenant connue comme l'Ile Demourelle et anciennement connue comme l'Ile D'Hémécourt. Etant la même propriété acquise par Sylvain Dedebant de James Demourelle le 16 février 1905, et enregistré dans le livre des transferts 200, folio 314 enregistré au bureau des hypothèques livre 814, folio 76.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour la demanderesse.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 14 15

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Alfred Acee Miller.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,730 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Burt W. Henry, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—
8 fév—3 7 12

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente du contenu et installations, etc., de 2 buvettes.**

**Aussi 2 "Cash Registers".**

Vve J. Déjan vs René J. Brunet et Thomas Massa

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,228—En vertu d'un ordre de vente en date du 2 février 1912 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 7 février 1912, à 10.30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local coin des rues Bienville et N. Peters (dans l'îlet borné par les rues Conti et Decatur.)

Les contenus entiers, installations et fonds de 2 buvettes dans ledit local consistant en comptoirs et "back bars", comptoirs à huîtres, buffet, tables, chaises, éventails électriques, vitrines, "heaters", pupitre, ustensiles de buvette, vaisselleria, coutellerie, verrerie, vins, whiskies, liqueurs, cigares, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 2 "Cash Registers".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard et Delvaille H. Théard, avocats pour la demanderesse
3 fév 3 au 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,**

Portant les Nos municipaux 914 et 916 rue Congrès, entre les rues Rempart et Bourgogne.

Francis D. Charbonnet Jr vs Joseph A. Macias et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,924 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro — de l'îlet No 12, maintenant 287, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 31 mars 1835, et déposé en l'étude de F. De Armas, notaire. Ledit lot mesurant en mesure américaine, quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et compris dans l'îlet borné par les rues Elmire, Amour, maintenant Rempart, Congrès et Craps, maintenant Bourgogne, laquelle propriété portant le numéro 88, maintenant nouveaux Nos 914 et 916 rue Congrès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur
26 janv—26—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.**

Portant les Nos Municipaux 1741-1743 ave nue Lafayette, entre les rues N [Roman et N. [Derbigny.

Suburban Building and Loan Association vs James A. Olsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,728—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Nord Roman Port et Nord Derbigny, désigné par les lettres F G et H de l'îlet No 782 sur un devis d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 7 avril 1904, annexé à et faisant partie d'un acte de vente par E. H. Purcell à la Suburban Building and Loan Association, passé pardevant H. L. Loomis, jr., notaire, 16 juin 1902 et ledits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot F mesurant trente-cinq pieds de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix pieds. Le lot G est contigu au lot F, formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et la rue Roman, et mesurant, en mesure américaine, trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Nord Roman de cent dix pieds. Le lot H mesurant trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Roman sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse
26 jan—26—fév 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,**

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, (dans l'îlet des avenues St-Charles et Louisiana).

Third District Building Association vs Mme Bertha C. Alt Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 99,234 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 425, borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Toledano (autrefois Pleasant), St Charles (autrefois Nayades) et l'avenue Louisiana, mesurant quarante huit pieds de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano et ledit lot est composé d'une certaine portion de terre composée des portions fractionnelles des lots Nos un et deux et du tout du lot No trois, d'après un plan dressé par Benj. Buisson, voyer, le 2 avril 1837 et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse
27 janv—27 28—fév 2 9 16 23 29

## AVIS AUX CREANCIERS.

**August Weltham versus Pelican Metal and Roofing Co.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,256—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Beauregard V. Redmond, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Sidney F. Gauthier, avocat.
31 jan—31—fév 4 9

## VENTES A L'ENCAN

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Epiceries, Cheval, Wagon, Meubles de bureau, etc., Comptes courants, Glacières, Stocks, etc.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 février 1912 à 10:30 heures a. m., sur les lieux, No 701 rue Carondelet, coin Girod.

Et immédiatement après, sur les lieux 929 rue Robin, près de la rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 20 janvier 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Stock en main dans l'Epicerie 701 rue Carondelet.

Meubles de bureau, chevaux, wagons, buggy marchandises dans l'entrepôt, aussi comptes courants; 1 action dans la Columbian Realty Co.

Le contenu du bureau, etc., 929 rue Robin.

Conditions—Comptant.

W. J. Holden, avocat.
26 jan—26 27 28—fév 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anna Brown, veuve de Thomas McCarthy et de Maggie McCarthy, épouse de Doris E Ingersoll.

No 98,377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 13 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté du 27 décembre 1911, et signé du 3 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. 2000 2002 rue Palmyre, coin Prieur, îlet avenue Tulane et Johnson, le cottage double en bois couvert en ardoises, ayant deux étages dans le fond, contenant 5 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres au premier étage sur un côté, et 4 chambres au rez-de chaussée et deux chambres au premier étage sur l'autre côté, grandes citernes, hangars, etc. Le lot mesure 37 pieds 7 pouces sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911

2. 2004 rue Palmyre, entre les rues Prieur et Johnson, l'îlet avenue Tulane, le cottage simple couvert en ardoises, contenant 4 chambres, citerne, hangar, gaz, etc., le lot mesurant 16 pieds, 6 pouces 5 lignes sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

Conditions—Une moitié au plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, après date, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date; l'acquéreur devant assumer les taxes de Ville et d'Etat de 1911 et 1912. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. Wending, avocat.
7 janv—7 14 21 28—fév 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple ayant 4 Chambres, 4620 rue Baudin, entre les rues Olympia et St Patrick.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet. JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, daté du 20 janvier 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin, Olympia, St-Patrick et D'Hémécourt, ledit lot est désigné par le No 34 de l'îlet No 823 sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897, ledit lot mesurant 22 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Baudin sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage simple désigné par le No 4620 rue Baudin.

Conditions—1/2 ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, le port ou du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès; ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912.

L'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden, avocat.
28 janv—28—fév 4 11 18 25 29

# N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant désigné comme une moitié du lot No six, de l'île 184 dans McDonoughville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit îlet est borné par les rues Newton, River [autrefois Jefferson], Brooklyn [autrefois Madison] et Diana [autrefois Decatur]; ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana [autrefois Decatur] sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River [autrefois Jefferson] dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente par devant Wm Renaudin, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur.
821 rue Gravier.

T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire.
28 jan—28—fév 4 11 25 29

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE CONSTABLE**

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. J. Kelly & Sons Co. Ltd. versus S. Macaluso.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 51,305 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 12 février 1912, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de conserves, un lot de savon et savon en poudre, un lot de bailles galvanisées, seaux, un lot de tasses et soucoupes, verres, etc., un lot de verres de lampes un lot de "mops", un lot assortis de liqueurs en bouteilles, une balance Sampson, Réchauds, Lampes, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — George W. Moore, avocat pour le demandeur.
1er fév—1 7 12


# L'ABEILLE

DE LA

# Nouvelle-Orléans

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

**EDITION QUOTIDIENNE,**

**EDITION HEBDOMADAIRE,**

**EDITION DU DIMANCHE.**

## ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

## EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

**$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois**

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

**$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois**

## EDITION HEBDOMADAIRE,

**PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.**

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

**$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois**

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

**$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois**

**Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.**

## ÉDITION DU DIMANCHE.

**Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.**

**NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR**

**Mandats-Postaux ou par Traites sur Express**